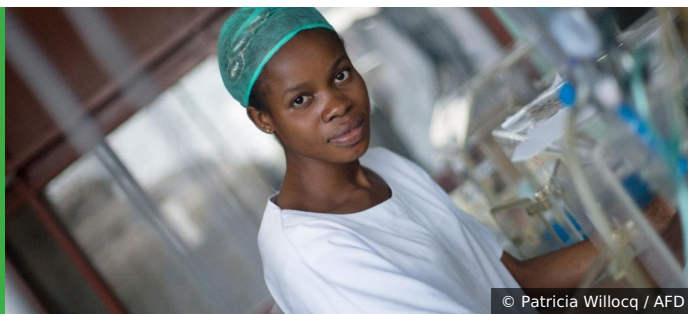


BURKINA FASO

Appui au plan national de riposte au Covid-19 du Burkina Faso



© Patricia Willocq / AFD

L'appui fourni par l'AFD, sous forme d'une subvention de sept millions d'euros, permettra au gouvernement burkinabè de financer une partie des dépenses exceptionnelles engagées pour la réponse sanitaire d'urgence et de limiter les répercussions sociales et économiques de la crise liée à la pandémie de Covid-19.

CONTEXTE

Le Burkina Faso est un des pays en Afrique de l'Ouest les plus vulnérables à l'épidémie de Covid-19 avec 1 000 cas confirmés et 53 décès (en date du 7 juillet 2020). Les faibles capacités en matière de surveillance épidémiologique, ainsi que les conditions d'hygiène et de salubrité souvent précaires laissent craindre une propagation à large échelle du virus, portant une pression croissante sur le système de santé.

Pour faire face à cette épidémie, le gouvernement burkinabè a adopté le 2 avril 2020 un plan de riposte pour un montant de 600 millions d'euros. Il comprend un plan national de préparation et de riposte sanitaire d'une durée de 12 mois et des mesures d'atténuation et de soutien aux entreprises, aux travailleurs et aux populations les plus vulnérables d'une durée de trois mois.

DESCRIPTIF

Le projet contient deux composantes :

- composante santé : une tranche affectée de 3,5 millions d'euros afin d'accompagner les efforts des autorités burkinabè dans le financement des dépenses de fonctionnement des structures hospitalières (en particulier relatif aux ressources humaines) et des dépenses liées à la détection et au suivi des cas par des équipes d'intervention rapide
- composante eau potable: une tranche de 3,5 millions d'euros affectée pour un transfert financier à l'Office national de l'eau et de l'assainissement (ONEA) afin de compenser la gratuité de l'accès à l'eau potable des bornes fontaines en milieu urbain pour trois mois (d'avril à juin 2020) au profit des populations les plus vulnérables.

IMPACTS


Les fonds affectés au plan de riposte sanitaire couvriront une partie des besoins en matière de prévention, de capacité de riposte et d'atténuation de l'épidémie (formation, surveillance, acquisition de matériels de prise en charge, kits de protection, tests, etc.).

Dans le domaine de l'eau potable, l'appui vise à subventionner pendant trois mois la gratuité de l'eau potable aux 3 486 bornes fontaines actives au Burkina (dont 1 433 à Ouagadougou) qui desservent quotidiennement 870 000 personnes en milieu urbain.

01/04/2020

Date de début
du projet

 Burkina Faso
Localisation

 Eau et assainissement , Santé
et protection sociale
Secteur(s)

 Subvention
Outils de financement

 7 000 000 EUR
Montant du financement

EN COURS
État

État burkinabè
Bénéficiaires

